

Systeme de Law (1716-1720)

Le 2 mai 1716, John Law est autorisé par édit à créer une banque privée, sur le modèle de la banque d'Angleterre, qui prend le nom de « Banque générale ». La banque connaît un succès immédiat. Le 10 avril 1717, un nouvel édit élargit les privilèges de la banque : les billets qu'elle émet, convertibles à vue, peuvent être reçus en paiement des impôts.

Le système imaginé par l'Écossais John Law permet l'utilisation de papier-monnaie plutôt que de monnaie métal, et facilite le commerce et l'investissement.

Le 23 août 1717, Law obtient la rétrocession des privilèges de la Compagnie de la Louisiane. Le 6 septembre, il crée la Compagnie d'Occident. Dès lors, il détient le monopole commercial de la Louisiane pour vingt-cinq ans, avec l'objectif de concurrencer l'Espagne et l'Angleterre. La Banque générale devient Banque royale le 1er janvier 1719 : les billets de banque sont désormais garantis par le roi. En 1719, la compagnie absorbe la Compagnie française des Indes orientales et devient la Compagnie perpétuelle des Indes. En juillet, elle reçoit le monopole d'émission en France. En octobre, enfin, elle reçoit les recettes générales.

En 1720, la banque et la Compagnie des Indes fusionnent. Law est nommé contrôleur général des finances le 5 janvier. Il interdit alors la possession de plus de 500 livres de métaux précieux par foyer, mais la propagande de Law concernant la Louisiane ne trouve plus preneur. Les grands, comme le prince de Conti, ou le duc de Bourbon, viennent en personne retirer leur or au siège de la banque. Le 17 juillet, les émeutes devant la banque font 17 morts. Le 10 octobre, on annonce la suspension des billets de banque à partir du 1^{er} novembre. Le système de Law s'écroule. John Law, qui a démissionné du contrôle général, s'enfuit de Paris le 14 décembre, avant de s'exiler à Venise. La spéculation sur les actions de la Compagnie de Law a finalement ruiné le système.

La liquidation du système est confiée aux frères Pâris. Un arrêt du 28 octobre oblige les détenteurs d'actions à obtenir un visa. Cette opération s'étale de janvier 1721 à janvier 1722. Environ 2 millions de personnes sont concernées, soit 10 % de la population française. Les deux cinquièmes des « visés » ont été totalement indemnisés.

Le système de Law a permis de prendre en charge une partie de la dette de l'État. Celui-ci a ainsi pu soutenir la guerre contre l'Espagne. Mais la chute du système rend la France durablement méfiante à l'égard du papier-monnaie. Ce système a ruiné de nombreux épargnants, mais il a permis à l'état de réduire sa dette et a donné une impulsion à l'industrie, au commerce maritime et un essor aux ports français, aux Antilles et aux Comptoirs des Indes.